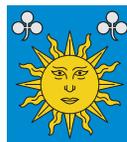


# BULCOM

N° 9 Vendredi 5 mars 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier  
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



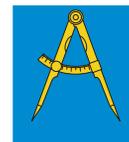
Enges



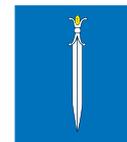
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT  
**DES VILLAGES, DES VISAGES**

À LIGNIÈRES

## INÈS CHIFFELLE

L'INCARNATION DE LA  
«POSITIVE-ATTITUDE»



Parions que vous lirez d'une traite l'article en page 10 et 11 sur Inès Chiffelle! Ce brin de fille devrait vous enthousiasmer par son énergie, sa fraîcheur et sa détermination, et redonner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en la jeunesse d'aujourd'hui.



GERANCE - FIDUCIAIRE  
CARRE-NOIR Sàrl

*Une entreprise familiale  
à taille humaine*

Longins 2 - 2087 Cornaux  
032 757 66 00

TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS

**WITTWER SA**

Zone industrielle  
Les Perveuls 10  
CH-2074 Marin  
Tél. +41 (0)32 756 00 60  
Fax +41 (0)32 756 00 69  
E-mail: wittwer@wittwersa.ch

ENTREPÔTS

EXPÉDITIONS

MANUTENTIONS

GARDE-MEUBLES

EMBALLAGES

MONTE-MEUBLES

### Eco-constructeur

Entreprise générale

Rénovations et assainissements

Béton armé et maçonnerie

Ouvrages d'art en béton armé

Génie civil

Terrassements et travaux spéciaux

Revêtements bitumineux

Travaux hydrauliques

Renaturation et protection  
contre les crues

Valorisation des matériaux

Déconstruction et désamiantage

Peinture et plâtrerie

[www.martiarcjura.ch](http://www.martiarcjura.ch)



# le cycle.ch

Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 [www.lecycle.ch](http://www.lecycle.ch)



**Nouveauté 2021  
Trek Top Fuel**  
avec blocage des  
suspensions TwistLoc  
plus de 100 vélos en  
stock grand choix de  
VTT, vélos de course  
et de vélos  
électriques visitez  
notre magasin

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### SAINT-BLAISE – HAUTERIVE



RÉCUPÉRATION DU VIEUX PAPIER • SAMEDI 13 MARS • GROUPE DE JEUNES

#### Consignes pour faciliter le ramassage

- Le papier (journaux, revues illustrées, catalogues, papier écriture) doit être ficelé en croix. Le papier ne doit pas être dans des cabas, ni dans des sacs en plastique.
- Les matières suivantes ne sont pas recyclables et sont donc indésirables: emballages lait, fruits et surgelés, sachets de soupe, de thé et de café, langes, mouchoirs, nappes et serviettes en papier, papier filtre, cadeaux, carbone, goudron, enduit et laminé, autocollants et étiquettes, pochettes photos.

Nous demandons **instamment** à la population de respecter les consignes ci-dessus, sinon c'est le travail du groupe de jeunes qui sera pénalisé par une réduction du prix d'achat du vieux papier. Merci d'avance.

**Le groupe de jeunes passera dans les rues le samedi dès 8 heures.**

**IMPORTANT: le papier doit impérativement être déposé jusqu'à 8 h le samedi matin.**  
**HAUTERIVE**

Des centres de ramassage sont signalés par des panneaux rouges: Marnière 69-71, route de Champréveyres, Rouges-Terres 7, Parc Beaumont 28, Place du village, Rouges-Terres 22; carrefours: ch. de la Forêt – Marnière, rue Abbaye – ch. des Prises, Longschamps – Collège, chemin du Château – Brel, ruelle des Fins, Jardillet, Champs-Volant, le soir précédent la récupération. Benne au Centre sportif.

Les habitants sont priés de faire l'effort d'y transporter leurs ballots de vieux papier, facilitant ainsi grandement le travail du groupe de jeunes.

CONSEIL COMMUNAL D'HAUTERIVE

### SAINT-BLAISE

Un centre de ramassage est prévu devant la maison de Commune (benne).

Les habitants peuvent y déposer leurs ballots de vieux papier dès vendredi matin et jusqu'à samedi 16 heures, facilitant ainsi le travail du groupe de jeunes.

CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-BLAISE

### LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

**Lundi 08 mars au vendredi 12 mars 2021**

Réouverture du guichet à partir du mardi 16 mars 2021, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

### CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

**Judi 18 mars 2021 à 20 heures à la Maison Vallier, 2088 Cressier**

Ordre du jour:

1. Correspondance – Appel
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 12 décembre 2020 et du 14 janvier 2021
3. Rapport et arrêté relatif à l'augmentation de l'effectif du personnel communal d'un poste équivalent plein temps
4. Rapport et arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 44'000.00 pour l'acquisition d'un tracteur pour le service des TP2C
5. Rapport et arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 38'500.00 pour la réfection d'un mur sur la route de Frochaux
6. Nomination de 5 membres à la commission temporaire administrative pour la révision du règlement général de Commune
7. Nomination d'un délégué au Syndicat intercommunal de la sécurité civile du littoral neuchâtelois
8. Points en suspens – informations du Conseil communal
9. Divers

**En raison des mesures sanitaires en vigueur, la séance ne sera pas accessible au public.**

**Pour la presse, le nombre de places étant limitées, merci de vous annoncer auprès de l'administration communale.**

**Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire pour toutes les participantes et participants.**

LE CONSEIL COMMUNAL

### HAUTERIVE



FERMETURE DE LA ROUTE DE BEAUMONT

Pour les besoins d'un chantier, la route de Beaumont sera placée à sens unique. La circulation sera interdite dans le sens de la montée dès Lundi 8 mars 2021, 07h00 pour une durée d'environ 5 semaines.

La descente de la rue restera possible.

Certaines places de parc sises dans la rue seront également supprimées durant cette période.

Nous vous prions de respecter ces dispositions et nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



**Objectif Détente**  
Manucure et Pédicure

**A disposition au cabinet ou à domicile  
pour prendre soin de vos pieds .**

**Pédicure Valérie Baumann-Hirt • Tél. 079 689 77 15**  
**Massage Sylvie Braichet • Tél. 079 614 84 12**  
**Rue En-Pellu 13 • 2074 Marin • www.objectif-detente.ch**



\* Info covid : Le magasin s'engage à vous livrer si nécessaire!  
079 905 62 53

**L'Épicerie**

Chloïa

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI**  
RUE DES LAVANNES 1 - 2072 SAINT-BLAISE  
WWW.CHLOIA.CH



**PK GESTION**

Votre partenaire de confiance  
pour toutes les questions comptables

- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Tenue de comptabilité
- Décomptes TVA
- Décompte de salaires (AVS, Impôts à la source, SUVA)
- Tous travaux de bureau

**Je remplis vos déclarations d'impôts dès Fr. 80.–**

Rue de la Fontanette 38 • 2024 Saint-Aubin-Sauges  
Tél. 032 835 17 89 • info@pkgestion.ch • www.pkgestion.ch

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.02.21 au 15.03.21 Publication FAO n° 6

**Dossier SATAC n° 110671**

Parcelle(s) et coordonnées : 3563 - Marin - Epagnier ; 1206368/2567956

Situation : Marais d'Epagnier ; Rue Paul-Vouga 236

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s) : Pierre Etienne Wildi , 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone :

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.03.21 au 06.04.21 Publication FAO n° 9

**Dossier SATAC n° 110720**

Parcelle(s) et coordonnées : 1261 - Thielle - Wavre ; 1208096/2568185

Situation : Les Pigeons ; Grand'Rue 33

Description de l'ouvrage : Dépose d'une piscine hors sol, d'une remise et d'un jacuzzi.

Construction d'une piscine enterrée non chauffée et d'un réduit.

Requérant(s) : Gianluigi et Marylaure Reina Maccio, 2075 Wavre

Auteur(s) des plans : Veronica De Biase, DeBiase architecture Sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2075 Wavre

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à une route communale (Art. 60 LRVP)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### ARRÊTÉS

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 25 février 2021.

**Intitulé des arrêtés :**

- Révision partielle du règlement général de commune
- Révision partielle du règlement communal sur les finances

**Échéance du délai référendaire :** 14 avril 2021

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.03.21 au 06.04.21 Publication FAO n° 9

**Dossier SATAC n° 110813**

Parcelle(s) et coordonnées : DP420 - Marin - Epagnier ; 1206514/2568194

Situation : Sous les Vignes ; chemin de la Cornée

Description de l'ouvrage : Installation d'un mât surmonté de 4 nichoirs pour des chauve-souris

Requérant(s) : Yannick Storrer groupe nature, marin

Auteur(s) des plans : Alfaset et Centre de coordination ouest pour la protection des chauves-souris

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : DP420

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES DU 13 MARS À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA TÈNE

Le samedi des bibliothèques aura bien lieu cette année!!!!!!

**MÈME PAS PEUR** en est le thème.

Après l'annulation in extrémis de l'édition 2020, suite à la désormais célèbre propagation de la Covid-19, la manifestation se tiendra cette année avec des activités à l'emporter covid-compatible.

Le programme initial a été remanié, exit les animations et conférences organisées.

Nous vous proposons des activités prêtes à être emportées, tel un petit bonheur :

- **lecture- surprise :**

**Même pas peur** d'emporter un livre emballé dont on ne peut connaître le contenu

- Tout petits

- 7-10 ans

- 12-14 ans

- Adultes

- **Monstre à décorer :**

**Même pas peur** de venir chercher notre silhouette de monstre que tu pourras décorer à ta guise chez toi.

Le monstre sera ensuite exposé à la bibliothèque.

- **Gribouillis-monstre**

**Même pas peur** de participer à la réalisation d'un gribouillis -monstre chez toi et reviens exposer ta création à la bibliothèque.

- **Coloriage de monstres**

**Même pas peur** de venir chercher un coloriage de monstre à la biblio et de le réaliser à la maison.

- **Photographie du masque sanitaire décoré**

**Même pas peur** de se faire photographier avec son masque sanitaire super-décoré (déguisement bienvenu)

Chacune des réalisations fera l'objet d'un concours.

**La bibliothèque sera ouverte le samedi 13 mars 2021.**

**En matinée de 10h à 12h et l'après-midi de 14h à 17h.**

**Nous vous accueillerons avec le sourire et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.**

BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE DE LA TENE

**GRÂCE**  
Centre De Santé  
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸  
Naturopathie MTC-Acupuncture



**Naturopathie**  
Médecine Traditionnelle Chinoise

**Acupuncture**  
Ventouses  
An-Mo/Tuina-Massage  
**Reconnu par les**  
**Assurances complémentaires**

**Rendez-Vous en Ligne**  
Rue de la Gare 22  
2074 Marin-Epagnier  
032 675 09 49

[info@acupuncture-ne.ch](mailto:info@acupuncture-ne.ch)  
[www.acupuncture-ne.ch](http://www.acupuncture-ne.ch)

**PROTHÈSES DENTAIRES**  
à La Neuveville

Réparation rapide  
Nettoyage - Place de parc

*Devis gratuit  
et déplacement à domicile possible*

Rue de la Tour 12  
032 751 37 06

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### LE LANDERON

#### ARRÊTÉ CONCERNANT LA PERCEPTION DES REDEVANCES DE STATIONNEMENT (DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021)

Le Conseil communal du Landeron,  
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020,  
Vu le règlement communal relatif au stationnement sur le domaine public du 12 décembre 2019, sanctionné par le Conseil d'Etat le 17 février 2020,  
Vu l'arrêté général sur la circulation routière du 14 mars 2016 et ses modifications du 29 septembre 2020,  
Vu l'introduction d'un nouveau système de vignettes de stationnement au 1<sup>er</sup> janvier 2021,

**Arrête :**

#### Article premier Parcage contre paiement

Le tarif suivant est applicable aux places de stationnement signalisées au moyen de l'indication "Parcage contre paiement" (parcomètres / horodateurs).

##### <sup>1</sup> Parking de la piscine

Payant tous les jours, toute l'année, y compris le dimanche et les jours fériés, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	
1 heure	CHF -0.50
2 heures	CHF 1.50
3 heures	CHF 2.50
4 heures	CHF 3.50
5 heures	CHF 4.00
6 heures	CHF 4.50
7 heures	CHF 5.00
chaque jour supplémentaire	CHF 5.00

##### <sup>2</sup> Parkings de la STEP, de l'ancien débarcadère et du port

Payants du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre de chaque année, tous les jours, y compris le dimanche et les jours fériés, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	
1 heure	CHF -0.50
2 heures	CHF 1.50
3 heures	CHF 2.50
4 heures	CHF 3.50
5 heures	CHF 4.00
6 heures	CHF 4.50
7 heures	CHF 5.00
chaque jour supplémentaire	CHF 5.00

##### <sup>3</sup> Parking du Centre

Payant de 07h00 à 19h00, du lundi au samedi, maximum 90 minutes	
6 minutes	CHF -0.10
30 minutes	CHF -0.50
60 minutes	CHF 1.00
90 minutes	CHF 1.50

Arrêté CC relatif à la perception des redevances de stationnement, du 09 novembre 2020  
- Modifications du 1<sup>er</sup> février 2021

**A L'EMPORTER** **EN LIVRAISON**



**A L'EMPORTER AU 032 753 05 45 • 076 413 54 52**

Grand-Rue 8 • 2072 Saint-Blaise  
Suivez-nous sur  et   
[www.sucresale.ch](http://www.sucresale.ch)

**LIVRAISON À DOMICILE**  
Téléchargez l'application **Smood.ch**



**DU MARDI AU SAMEDI NON STOP DE 11 H À 21 H**

#### Article 2 Vignettes de stationnement

<sup>1</sup>Les redevances suivantes sont applicables aux vignettes autorisant le parcage illimité dans le temps par zone, l'adresse figurant sur le permis de circulation du véhicule faisant foi pour la notion de domiciliation :

Zone no	Secteurs concernés	Tarifs	
Zone 1	divers secteurs du village (définis dans l'arrêté général de circulation)	CHF 240.00/année (habitant de la localité)	CHF 300.00/année (externe)
Zone 2	secteur touristique: Piscine, Bourg, Port/STEP, Rue du Lac Est, Petite-Thielle et Bellerive Ouest	CHF 240.00/année (habitant de la localité)	CHF 300.00/année (externe)
Zone 2_E	secteur touristique, saison estivale	CHF 150.00 / période du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre	

<sup>2</sup>Pour les zones 1 et 2 précitées (zone 2\_E non comprise), le prix d'achat de la vignette est calculé au prorata du nombre de trimestres restants dans l'année, y compris le trimestre en cours :

	Résidents	Externes
Jusqu'au 31.03. de l'année en cours	CHF 240.00	CHF 300.00
Du 31.03. au 30.06. de l'année en cours	CHF 180.00	CHF 225.00
Du 01.07. au 30.09. de l'année en cours	CHF 120.00	CHF 150.00
Du 01.10. au 31.12. de l'année en cours	CHF 60.00	CHF 75.00

<sup>3</sup>Dans des cas particuliers, une autorisation peut être attribuée pour une durée plus courte, qui sera de trois mois au moins.

<sup>4</sup>Lorsqu'une vignette de stationnement est restituée avant l'échéance de sa durée de validité, elle peut faire l'objet d'un remboursement prorata temporis. Le montant remboursé ne peut pas excéder 9 mois, conformément à l'alinéa 3 du présent article. La restitution temporaire de la vignette est exclue.

<sup>5</sup>Le remboursement prorata temporis est calculé selon le prix et les conditions au moment de l'achat de la vignette.

#### Article 3 Cartes de stationnement pour visiteurs

Les redevances des cartes de stationnement pour visiteurs dans les zones où la durée de stationnement est limitée s'élèvent à :

Dérogation jusqu'à 24 heures, max.	CHF 5.00
Dérogation pour une semaine	CHF 30.00

#### Article 4 Autorisations de stationnement pour travaux

<sup>1</sup>La redevance pour l'autorisation et le stationnement d'un véhicule d'entreprise nécessaire pour des travaux dans les zones où la durée de stationnement est limitée s'élève à :

1 jour (24h)	CHF 10.00
1 semaine	CHF 50.00
1 mois	CHF 160.00
1 an	CHF 1'600.00

<sup>2</sup>Il ne sera effectué aucun remboursement si l'autorisation devait être restituée avant la fin de sa validité.

#### Article 5 Autorisations spéciales

En référence à l'art. 7, alinéa 7, du Règlement communal relatif au stationnement sur le domaine public, du 12 décembre 2019, les autorisations spéciales accordées à des catégories particulières de bénéficiaires, ainsi que le tarif, sont décidés au cas par cas par le Conseil communal.

#### Article 6 Duplicata

Uniquement en cas de perte d'une autorisation et/ou d'une vignette, un duplicata peut être obtenu moyennant une redevance de CHF 20.00.

#### Article 7 Abrogations des prescriptions antérieures

Le présent arrêté abroge et remplace toutes dispositions antérieures et/ou contraires, principalement l'arrêté du 09 novembre 2020.

#### Article 8 Entrée en vigueur

Sous réserve de sa sanction par le Conseil d'Etat, le présent arrêté entre en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le Landeron, le 1<sup>er</sup> février 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président: La secrétaire:

J.-C. Egger

M. Bottinelli

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**LE LANDERON**



**VOTE PAR CORRESPONDANCE : INSTRUCTIONS**

VOICI QUELQUES INSTRUCTIONS POUR LE VOTE PAR CORRESPONDANCE.



- Pour ouvrir l'enveloppe, retirer au dos la bande striée de droite à gauche sans la déchirer.



Prenez le temps de vous familiariser avec les objets soumis au vote  
(Site disponible : [www.admin.ch](http://www.admin.ch)  
Application mobile : VoteInfo)



Remplir les bulletins **au stylo**, puis remplir la **carte de vote (date de naissance et signature)**



Introduire les bulletins complétés **non pliés** dans l'enveloppe de vote séparée.  
Coller et fermer l'enveloppe de vote.



Introduire conjointement la carte de vote ainsi que l'enveloppe de vote.

Vérifier que l'adresse de la commune **soit visible** dans la fenêtre



Remettre l'enveloppe à la poste ou directement dans la boîte au lettre de la commune ou encore dans l'urne.

**LE LANDERON**



**SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES**

La bibliothèque du C2T est exceptionnellement ouverte le samedi 13 mars 2021 de 9h00 à 12h00.

Viens chercher ton petit cahier d'activité à emporter.  
Merci de respecter les normes sanitaires en vigueur.  
Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Les bibliothécaires

**LE LANDERON**



**AVIS D'ENQUÊTE**

L'enquête publique est ouverte du 05.03.21 au 06.04.21 Publication FAO n° 9

**Dossier SATAC n° 110667**

Parcelle(s) et coordonnées : 5831 - Le Landeron ; 1212102/2570366

Situation : Combes 2

Description de l'ouvrage : Couvert de terrasse

Requérant(s) : René Roth, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Erard & Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de maintien de l'habitat rural / Entrée en vigueur le 14.09.2009

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 33 OAT

Particularités : Bâtiment de valeur 4 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Installations photovoltaïques

**eli10**  
L'énergie littorale

ELI10 SA  
RUE DU CHÂTEAU 17 T 032 720 20 20 SOLAIRE@ELI10.CH  
CH - 2022 BEVAIX F 032 720 20 29 WWW.ELI10.CH

**Bungypump Chasseral**

Marche dynamique-santé avec bâtons.  
*Bien pour le corps et le cœur, excellent pour le moral!*

**Cours collectif de Nordic Propulsing Bungypump les:**

- ♥ lundis à 18h15 à Bienne
- ♥ mardis à 18h15 à la Neuveville et env.
- ♥ Coaching en privé, en duo sur demande

Vilma Doris • Coach certifiée  
Infos & inscriptions au 079 617 29 11  
[www.terravie.ch](http://www.terravie.ch)

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

### CORNAUX



#### AVIS DE TRAVAUX

Conduites d'eau potable, batteries électriques et collecteurs d'assainissement à Cornaux.

Fermeture de tronçons à la rue des Fontaines, à la rue du Vignoble et au chemin des Longins

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et de réfection de la chaussée sur le secteur nord de la rue des Fontaines, les tronçons suivants seront fermés :

- La rue des Fontaines sera fermée entre le chemin des Martinettes et le chemin des Jardils;

du mardi 2 mars jusqu'à fin avril 2021

- La rue du Vignoble sera fermée entre le numéro 8 et la rue des Fontaines : du lundi 8 mars jusqu'au vendredi 9 avril 2021
- Le chemin des Longins sera fermé entre le numéro 6 et la rue des Fontaines : jusqu'à fin mars 2021

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

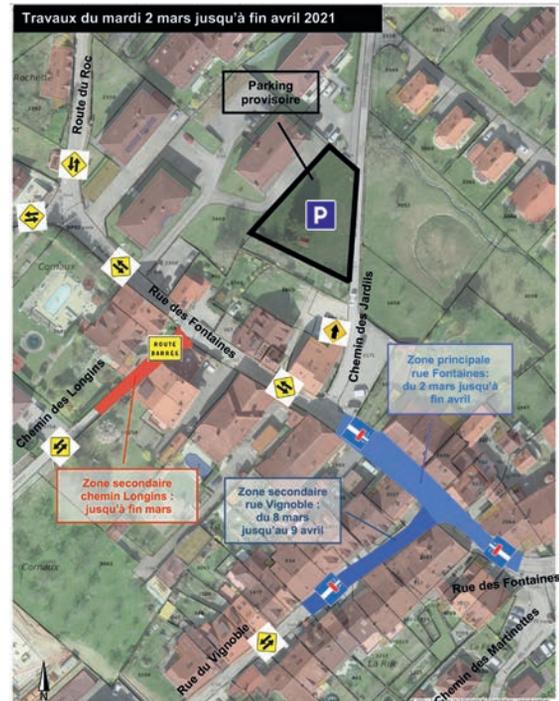
Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec le service technique de notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



### CORNAUX



#### AVIS

Ramassage des poubelles pour la période du 2 mars jusqu'à fin avril 2021

Suite à la fermeture du tronçon à la rue des Fontaines

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et de réfection de la chaussée sur le secteur Nord de la rue des Fontaines

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchet vert pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour des Martinettes

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec le service technique de notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



### CORNAUX



#### AVIS DE CIRCULATION

Travaux sur la rue des Fontaines. Du mardi 2 mars jusqu'à fin avril 2021

Nous vous informons que des travaux auront lieu sur la rue des Fontaines, du carrefour des Martinettes jusqu'au carrefour des Jardils, ainsi que sur un tronçon de la rue du Vignoble.

La rue du Vignoble sera remise en double sens pour les riverains avec une impasse à la hauteur du numéro 2.

Ces travaux seront réalisés à partir du 2 mars et jusqu'à fin avril.

En ce qui concerne le chemin des Longins, les travaux se poursuivront jusqu'au 12 mars 2021.

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti.

Une signalisation sera mise en place pour la déviation.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

**SAINT-BLAISE - HAUTERIVE**

**Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise  
1<sup>er</sup> Mars tambours battants !**



**Il est une bonne vieille tradition. Au lever du jour du 1<sup>er</sup> Mars, les musiciens de l'Association musicale rappellent, en jouant la diane, que le Pays de Neuchâtel a passé par une révolution de la Principauté à la République le 1<sup>er</sup> mars 1848.**

Restrictions covid 19 obligeant, cette année – ce fut une première – c'est la percussion de l'ensemble musical qui a tiré du sommeil les habitants de Saint-Blaise et d'Hauterive (photo à la rue Daniel-Dardel, à Saint-Blaise). Que ces musiciens soient vivement remerciés !

En effet, de 6h45 à 10h30, une aubade a été donnée à une dizaine d'emplacements dans les deux communes. Pas de diane mais des roulements sonores accompagnés d'un message plein d'espoir de Dominique Steiner, le nouveau président de l'Association musicale, se terminant par ces mots : « Certes, cette situation n'est agréable pour personne. Ce que nous vous promettons

en ce jour commémoratif du combat de nos ancêtres pour l'indépendance de la République neuchâteloise, c'est comme notre liberté, comme pour le vote des femmes, comme cette nature, nous aurons aussi notre printemps, nous aurons aussi raison de ce corona. Pas demain, mais bientôt. Force, joie, amour et courage vous accompagnent. Bon 1<sup>er</sup> Mars ! »

Le périple des musiciens s'est bien déroulé, les Saint-Blaisois et les Altaripiens ont apprécié le maintien de la tradition maintenue malgré les aléas de la pandémie qui bouleverse tant d'habitudes. A une petite exception : dans le quartier de Sousles-Vignes, à Saint-Blaise, un œuf a été lancé sur les musiciens et musiciennes... heureusement sans toucher personne !

Faut-il croire que la musique adoucit les mœurs... sauf à Saint-Blaise ?

CZ.



## LA TÈNE

### La Tène, une commune aux politiciennes et politiciens dynamiques

Ce jeudi 25 février 2021, lors de la dernière session du Conseil général (le législatif communal), deux motions d'élus PLRT ont été traitées et acceptées. L'une pour demander au Conseil communal de mener une réflexion autour de l'opportunité de relier la Tène à un chauffage à distance ou à développer son propre système de chauffage à distance, l'autre, demandant de réaliser une piste cyclable continue entre les communes de la Tène et de St-Blaise (une motion identique allant être ou ayant déjà été déposée à St-Blaise). Cela montre l'intérêt, l'engagement et le dynamisme des membres du Conseil général laténien dans des problématiques concrètes, touchant de manière directe et réelle les habitants de la commune.

Fort de ce constat, la prochaine séance du législatif, prévoit d'ores et déjà le dépôt d'une interpellation (autre outil à disposition du législatif) par deux élues PLRT. En effet, Céline Cortina et Nadia Chassot deux conseillères générales du PLRT et candidates aux élections au Grand Conseil neuchâtelois le 18 avril prochain ont souhaité déposer une interpellation auprès de la Commune de La Tène. L'une d'elle réside à Thielle-Wavre et l'autre à Marin-Epagnier. Toutes deux ont à cœur d'entendre les desideratas de ces habitant(e)s et de les relayer.

De ce fait, elles sont arrivées au même constat: la nécessité de

demander la mise en place des conditions cadres permettant d'accueillir un marché hebdomadaire au niveau de la commune de la Tène. Dans un premier temps à Marin-Epagnier puis à Thielle-Wavre, si cette idée rencontre l'intérêt de la population laténienne par sa fréquentation. En effet, même si notre commune ne manque pas de grands centres commerciaux, plusieurs habitant(e)s seraient intéressé(e)s par la possibilité de pouvoir s'approvisionner en fruits, légumes, pain frais, fromages, etc. provenant de maraîchers/agriculteurs ou artisans boulangers, etc. de la région et passer ainsi du producteur directement aux consommateurs avec la qualité que l'on connaît à cela!

En sus, La Tène pourrait vivre à nouveau au rythme d'un marché hebdomadaire et devenir ainsi un lieu d'échange et de partage.

Pour toutes ces raisons, elles ont souhaité déposer cette interpellation auprès des autorités communales en espérant que cela puisse aboutir à un projet de vie et redonner ainsi une âme nouvelle à notre village! Merci à Céline Cortina et Nadia Chassot pour leur proposition. Soutenons-les aux élections au Grand Conseil neuchâtelois le 18 avril, aux côtés de Lionel Rieder et Daniel Jolidon, également PLRT.

Frédéric Ryser

Président PLR section de la Tène



Nadia Chassot



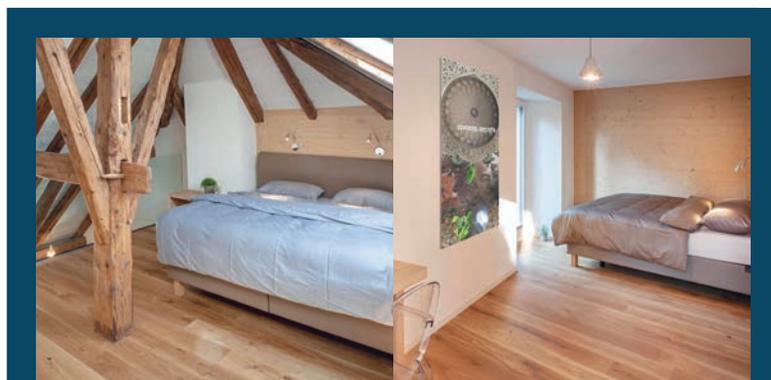
Céline Cortina



JDR *jardinier*  
----- JARDIN DE RÊVE -----

- Entretien, conseils et création de votre espace extérieur
- Travaux de maçonnerie
- Entretien et création de votre terrasse
- Devis gratuit

078 925 88 44 • [hs.jardinier@hotmail.com](mailto:hs.jardinier@hotmail.com)



À LA CROISÉE DES  
**MONDES**  
business and relax

Rue du Temple 13 | 2072 Saint-Blaise  
T. +41 79 216 95 53 | [hi@alacroiseedesmondes.ch](mailto:hi@alacroiseedesmondes.ch)  
[www.alacroiseedesmondes.ch](http://www.alacroiseedesmondes.ch) |

Chambre d'hôtes de qualité  
Visitez également [www.robinnyfeler.ch](http://www.robinnyfeler.ch)

**SENN Occasions**  
[www.sennautos.ch](http://www.sennautos.ch)  
à un clic du meilleur choix!  
Neuchâtel | Thielle  
La Chaux-de-Fonds | Yverdon

## CRESSIER

### Eglise de Cressier feu vert obtenu pour les travaux de réfection



En attente d'une réfection sécuritaire et durable, car abîmée par les intempéries à sa façade entrée principale, l'église catholique de Saint-Martin à Cressier, recevra enfin des soins dans les règles de l'art.

Dès mai 2019 des débris sont tombés sur le parvis, une intervention s'avérait nécessaire sous la forme d'une rénovation. Un appel a été lancé à l'Office cantonal de la Protection des Monuments et des Sites pour connaître le diagnostic et la voie à suivre. Proposés en assemblée générale le 20 août 2020, les travaux de réfection envisagés n'ont pas obtenu l'assentiment des paroissiens peu enclins à se forger une opinion en l'absence de chiffres comparatifs.

Ayant pris acte, le Conseil de paroisse s'est remis à la tâche et a étoffé le dossier de plusieurs variantes. Cependant, en raison des contraintes sanitaires, la route était obstruée, il ne devenait plus possible d'organiser une assemblée présente. Restait la possibilité d'une prise de position par courrier écrit. Invités à se prononcer sur de nouvelles propositions de travaux, les paroissiens ont massivement réagi. Passé le délai de réponse fixé au 15 février dernier, le dépouillement a pu se dérouler.

Premier constat, un taux de participation élevé! Et deuxième surprise, une pleine satisfaction du résultat. Dévisé à environ CHF 110'000.-, échafaudage compris, l'engagement financier préconisé et nécessaire aux travaux de réfection, a été accepté par 69 oui sans opposition et 3 abstentions. De ce fait, le chantier pourrait s'ouvrir dès fin avril 2021. Au fur et à mesure des étapes, des informations suivront.

Lors de la présentation des comptes paroissiaux à la dernière assemblée générale, il a été admis que le coût de la réfection envisagée serait couvert par les deniers paroissiaux. Avec l'octroi des subventions fédérales (20%) et cantonales (15%) annoncées par l'Office cantonal des Monuments et des Sites, lequel organe a donné promesse d'entreprendre les démarches nécessaires, la facture globale sera diminuée. Une aide salvatrice qui conforte la paroisse déjà malmenée, à l'instar de tant d'autres institutions, par les aléas de la pandémie, et qui voit ses activités et célébrations réduites, l'impossibilité de prendre part à des manifestations lesquelles sont annulées, sans oublier toutes les solutions recherchées et néanmoins coûteuses servant à remédier à des adaptations et projets indispensables au bon fonctionnement de la vie paroissiale catholique de Cressier, Cornaux et Enges.

Dans son esprit du respect de l'édifice dédié à Saint-Martin, notamment en ce qui concerne la restauration de la rosace et son environnement en pierre naturelle, le Conseil de paroisse remercie toutes celles et ceux qui l'ont encouragé dans sa démarche en faisant part généreusement de leur opinion.

GC

## CRESSIER

### Rue des Planches-Vallier 9 Gros feu dans un appartement à l'aube du 1<sup>er</sup> mars

Les habitant de la rue des Planches Vallier ont été réveillés par un incendie qui s'est déclaré au dernier étage d'un appartement d'immeuble locatif. Epaisse fumée noire bien visible à la ronde, flammes jaillissant sur un balcon ont exigé un fort déploiement de secours nécessitant l'évacuation des habitants.

19 sapeurs-pompiers, avec six véhicules, 2 ambulances ont été engagés, ainsi que 5 patrouilles de poli-

ciers, indique la Police neuchâteloise dans son communiqué de presse. Les locataires, ainsi que ceux de l'immeuble contigu, ont été évacués. Deux locataires incommodés par la fumée ont été conduits au RHNe pour des contrôles. Les sapeurs-pompiers ont bientôt maîtrisé le sinistre; les dégâts sont à considérer comme importants.

Une enquête déterminera les causes de l'incendie.

CZ

## ENTRE-DEUX-LACS

### ASSEMBLEE DE PAROISSE DE LA PAROISSE DE L'ENTRE-2-LACS

25 mars 2021 à 20H00 Par visio conférence

#### ORDRE DU JOUR

- Méditation
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 mars 2019
  - Le PV est publié sur le site Internet de la Paroisse
- Comptes 2019 et 2020
  - Présentation des comptes
  - Rapport des vérificateurs des comptes
  - Adoption des comptes
- Compte rendu des activités paroissiales, rapport du président du Conseil paroissial
- Elections
  - 2 membres pour le Conseil paroissial
  - 2 vérificateurs de comptes
- Divers

#### Mention spéciale concernant les élections

Comme la séance aura lieu par visio conférence (le lien sera communi-

qué en temps voulu), il est prévu de procéder à l'élection des membres du Conseil paroissial par correspondance. Les personnes inscrites au registre de paroisse, et qui ont donc le statut de membres et le droit de vote, recevront le matériel de vote par mail. Le cas échéant il est possible de le demander au secrétariat paroissial, ceci jusqu'au 17 mars 2021. Votre bulletin rempli doit être rapporté au secrétariat ou renvoyé par mail (entre2lacs@eren.ch). Le délai pour apporter votre enveloppe de vote au bureau paroissial (Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise) ou répondre par mail, est fixé au mercredi 24 mars 2021 à 12 h 00.

Le bureau sera ouvert pour voter aux dates et horaires suivants :

- Mercredi 17 mars 09 h 00 – 12 h 00
- Judi 18 mars 14 h 00 – 17 h 00
- Vendredi 19 mars 14 h 00 – 17 h 00
- Mercredi 24 mars 09 h 00 – 12 h 00



**L**e Bulcom propose une série de portraits de personnages qui font la vie ordinaire et magnifique de notre belle région.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communeauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

# INÈS CHIFFELLE



Elle vous dira :

«J'AIME VIVRE ICI MÊME SI JE ME PLAINS BEAUCOUP!»

«JE ME SUIS DÉCOUVERT UNE PASSION POUR LES MATHS!»

«J'AI UNE PROF INCROYABLE!»

«JE FERAI DU SPORT TANS QUE J'Y TROUVERAI DU PLAISIR.»

«DANS UNE FÊTE À LIGNIÈRES, ON NE S'EMBÊTE JAMAIS!»

«JE M'ENTRAÎNE SIX FOIS PAR SEMAINE!»

«JE SUIS UNE GRANDE FAN D'HARRY POTTER!»

**Inès Chiffelle**  
14 mai 2004  
Lignières

# RAIFFEISEN

À LIGNIÈRES

## L'incarnation de la «positive-attitude»

Lorsque vous rencontrez Inès Chiffelle, que vous croyiez ou non aux énergies, vous sentez qu'il se passe quelque chose; subrepticement, l'air devient plus léger comme si la vie entourait la jeune lycéenne de seize ans, native de Lignièrès, dans un nuage de petites bulles positives et pétillantes qu'elle ferait éclater en se déplaçant. Elle esquisse un sourire discret qui ressemble de prime abord à de la timidité mais c'est un peu plus subtil que cela; il s'agit en fait d'un mélange de politesse et de respect.

Inès se définit comme une jeune femme très ouverte à toutes sortes de choses qui contribuent à rendre son existence agréable. Elle est avant tout sportive, mais aime aussi le piano, la couture ou la lecture.

En termes de sport, elle débute par la natation; elle a dix ans lorsqu'elle participe à ses premières compétitions. Les résultats sont prometteurs d'entrée de jeu. Il faut relever qu'elle s'entraîne fort, jusqu'à six sessions par semaine. Cinq ans plus tard et forte de ses succès, elle se tourne vers le triathlon et monte encore en puissance au niveau de l'intensité de ses entraînements. Actuellement, elle suit une filière «Sport-étude» au sein du Lycée Denis de Rouge-mont à Neuchâtel. Aux séances dans le bassin, il faut désormais ajouter quelques plages d'effort pour le vélo et la course à pied qui varient selon la saison. Sachant qu'elle étudie la biologie-chimie agrémentée des mathématiques «2» (réd. Niveau très avancé) dont les cours sont dispensés en anglais (idem pour géographie et histoire), on mesure aisément que la jeune femme passe de bien intenses semaines. Elle va initier sous peu son travail de maturité en mathématiques dont le sujet est «au-delà des nombres réels». Elle est très à l'aise avec les chiffres et s'est même découverte une passion pour cette branche lors du premier confinement; elle dit toujours se réjouir d'aller en cours de maths:

« J'ai une professeure incroyable! Madame Gertsch. »

Son sourire discret s'élargit au fil de la discussion et, poursuivant le thème du sport, elle raconte: « ma discipline préférée en triathlon reste la natation car c'est de là que je viens. Quand j'étais une petite fille, je passais des après-midis entiers seule à la piscine, j'adore être dans l'eau et nager, c'est ainsi depuis toujours. » Elle poursuit: « Avant de me mettre au triathlon, je me suis essayée à la course à pied et ai pris part au BCN Tour en 2016; l'ambiance était géniale, j'adorais y retrouver les copines et courir avec tout ce monde. J'ai participé encore deux années de suite et ai à chaque fois porté le maillot jaune de leader, j'étais contente. Ensuite, j'aurais dû passer chez les adultes et il ne m'était pas facile de placer une course de plus de dix kilomètres le mercredi soir en plus de mes six séances d'entraînement hebdomadaires... »

Je lui demande si elle vise un objectif précis dans le cadre de sa discipline sportive, ce à quoi elle répond: « Pour moi l'objectif principal est de continuer de faire du sport tant que j'y trouve du plaisir. Bien sûr je crois que devenir professionnel est le but de chaque sportif mais le mien est d'aller le plus loin possible et simplement faire de mon mieux pour y parvenir. »

Elle prend Joanna Ryter, championne du monde 2018 d'Ironman (catégorie moins de 25 ans) en exemple: « elle m'a dédié ma casquette au triathlon de La Chaux-de-Fonds » dit-elle en riant. « Loanne Duvoisin, championne du monde de XTerra (réd. Triathlon incluant du VTT et de la course à pied en forêt) s'est entraînée avec moi, ce sont des femmes très inspirantes. »

Après avoir terminé sa boisson chaude et avalé le petit choco-

lat qui va avec, Inès me parle de Lignièrès: « Ma maman fait partie du Conseil communal donc j'entends beaucoup parler de ce qui se passe dans le village; on pourrait penser que nous vivons dans une ambiance paysanne et qu'il n'est pas toujours pratique de vivre à l'écart de la ville notamment en raison des horaires des transports publics mais au final, même si je me plains beaucoup, je suis vraiment contente d'habiter cet endroit. J'apprécie tellement de me trouver en hauteur, dans le calme, je me sens bien au pied de la montagne ou sur la montagne, j'aime faire des choses simples et apprécie le fait de connaître tous les gens que je croise dans la rue. On a un magasin, un bon restaurant, une piscine de 25 mètres, un camping, des terrains de tennis et de foot et il faut reconnaître que lors des fêtes villageoises, on ne s'embête jamais! » Elle ajoute qu'elle a gardé tous ses amis d'enfance et que les rapports sont restés forts avec certains; il faut dire qu'Inès est une personne très empathique et sociable, ce qui la rend proche des gens de façon intrinsèque.

### Un objet précieux

« Ma montre de sport! Je fais tous mes entraînements avec elle et toutes mes courses. Je la porte partout et tout le temps; si je ne l'ai pas

deux minutes ou si je la mets à charger c'est comme un petit déchirement! » elle rit! « En tant que grande fan d'Harry Potter, j'ai apporté un livre de la série. J'aime tout ce qui fait cette saga, aussi bien les films que les livres; les images que l'on voit ou que l'on se fait sont tellement belles... » Elle attrape le second ouvrage: « Mon deuxième livre se nomme Divergente, c'est une dystopie (réd. Récit de fiction qui décrit un monde utopique sombre) de Veronica Roth. J'adore ce livre, je l'ai lu six fois et également en anglais. Ceci dit, il faut user du serment d'incrédulité, si nous ne parvenons pas à nous plonger dedans, nous n'avons aucun plaisir à le lire. Ce qui n'est absolument pas mon cas! »

## RAIFFEISEN

WWW.RAIFFEISEN.CH/  
NEUCHATELETVALLEES

LES OBJETS PRÉCIEUX  
D'INÈS CHIFFELLE:  
SA MONTRE DE SPORT,  
LA SAGA HARRY POTTER  
ET «DIVERGENTE».



# Coup de projecteur sur... L'habitat et la construction



**negoproject**

*planification & direction de travaux*

- bâtiments administratifs et commerciaux
  - habitat et logement
- constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
  - génie civil et paysagisme
- rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron  
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch  
www.negoproject.ch

## Remise en état conforme au droit

La législation cantonale ou communale peut imposer une obligation de remise en conformité de constructions existantes. Une telle obligation concerne généralement des constructions qui présentent un risque pour la sécurité (p. ex. éléments de construction qui menacent de tomber sur la route). Dans ce genre de situations, les autorités compétentes (p. ex. police des constructions) sont habilitées à ordonner des mesures.

La situation juridique doit être clarifiée en détail au cas par cas dans le canton et la commune concernés. C'est seulement ainsi qu'on peut déterminer si c'est la garantie des droits acquis ou la remise en état qui s'applique.

### Remise en état facultative de constructions et installations existantes

Conformément à l'art. 58 du code des obligations (CO), la responsabilité civile du propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage est engagée lors d'un dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien. La jurisprudence du Tribunal fédéral en déduit notamment que le propriétaire d'un ouvrage ne peut pas simplement invoquer que son ouvrage a été réalisé selon les règles de l'art de construire en son temps et qu'il est ainsi encore exempt de défauts après des années. Aussi le propriétaire doit-il tenir compte de l'évolution de la technique et, le cas échéant, adapter son bâtiment aux mesures de sécurité les plus récentes, s'il ne veut pas s'exposer à des prétentions en dommages et intérêts suite à un accident. Si les améliorations sont simples et bon marché, elles sont d'autant plus raisonnablement exigibles. Le juge sera donc plus sévère en évaluant la non-conformité.

Il est recommandé de vérifier les mesures de sécurité dans le bâtiment lorsque des modifications importantes sont entreprises. Il peut s'agir de mesures de construction (p. ex. assainissement complet, agrandissement), de nouveautés organisationnelles ou d'un changement d'affectation. Il est aussi nécessaire d'agir lorsqu'un danger manifeste est identifié.

(bpa)



**SANDRINE JUNOD ANTUNES**  
BREVET FÉDÉRAL DE COURTÈRE

**IMMOBILIER**

RUE PAUL-VOUGA 157  
2074 MARIN  
T. 076 319 92 42

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE  
LA VALEUR DE VOTRE BIEN  
DANS L'OPTIQUE DE LE VENDRE ?  
CONTACTEZ-NOUS POUR  
UNE ESTIMATION GRATUITE !

NOUS DÉFINIRONS ENSEMBLE  
LE POTENTIEL DE VOTRE  
PROPRIÉTÉ ET VOUS FOURNIRONS  
LE MEILLEUR APPUI POUR  
TOUTES VOS DÉMARCHES.

WWW.AJAIMMOBILIER.CH    INFO@AJAIMMOBILIER.CH



**BV TOITURES** Sàrl

BURKHARD - SUNIER  
Succession Vuillemin  
2520 La Neuveville

COUVERTURE  
ETANCHEITE

FERBLANTERIE  
ECHAFAUDAGES

Tél. 032 751 34 50  
www.bv-toitures.ch  
contact@bv-toitures.ch



**RVG**  
Energies  
Renouvelables  
Sàrl

Pompes à chaleur  
Ventilation douce  
Capteurs solaires

À votre service  
depuis 1982

2073 Enges  
Tél. 032 751 73 51  
Mobile 078 711 64 46  
contact@rvg-energies.ch  
www.rvg-energies.ch



L'autonomie énergétique!  
Depuis 1982 nous avons  
des solutions !

Agencements de cuisines  
& Rangements

Equipements ménagers  
& professionnels



**f.joss** sa

www.fjoss.ch

A.-Bachelin 9 - 2074 Marin - 032 763 02 63 - info@fjoss.ch

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

### ■ Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ)** : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80.

### ■ ENTRE-DEUX-LACS

#### ASSEMBLÉE DE PAROISSE

**Jeudi 25 mars à 20h, par visio conférence** (cf Ordre du Jour dans cette édition du Bulcom).

#### Marches méditatives

**Prochains lundis après-midi à Cressier** : 8 et 15 mars. Rendez-vous à 14h00 devant le centre paroissial

**Prochains samedis matin à St-Blaise** : 13 et 20 mars. Rendez-vous à 09h00 devant le temple

S'inscrire auprès de la pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43

#### Vendredi 5 mars

Journée Mondiale de Prière à 19h30 à l'église catholique de Cressier. La liturgie est faite cette année par des femmes des Iles du Vanuatu.

#### Semaine de Jeûne du 8 au 14 mars

Du lundi 8 au vendredi 12 mars, rencontre chaque soir de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive, rue de la Rebatte 11.

Thème proposé : **Le renoncement : une atteinte à notre liberté ? Pour qui ? Pour quoi ?**

« Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas utile » 1Cor. 10, 23

Des questions, peut-être étonnantes en cette période où nous vivons bien des renoncements obligés, mais qui est également une question de choix de vie, de valeurs, de solidarité... des questions à creuser pendant notre semaine de jeûne.

Renseignements et inscriptions auprès de Delphine Collaud, 079 312 52 43.

Pour toutes les infos concernant la paroisse : [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch)

### ■ Cultes Entre-deux-Lacs

**La célébration œcuménique du dimanche 7 mars à la chapelle d'Hauterive n'aura malheureusement pas lieu.**

**Dimanche 7 mars :** 10h00 Culte au temple du Landeron.  
10h00 Culte au temple de St-Blaise.

### ■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

#### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43,  
[Delphine.Collaud@eren.ch](mailto:Delphine.Collaud@eren.ch)

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35  
[frederic.hamman@eren.ch](mailto:frederic.hamman@eren.ch)

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60  
[raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)

Julie Paik, tél. 076 568 54 11,  
[julie.paik@eren.ch](mailto:julie.paik@eren.ch)

**Nouvel animateur de jeunesse** (dès le 1<sup>er</sup> février)

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

#### Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30,

[erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, [frederic.loeffel@bluewin.ch](mailto:frederic.loeffel@bluewin.ch)

Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

**Foyer de St-Blaise :**

Gérante : Sophie Rossel  
Contact : [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)

Agenda et diverses informations : [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

**Secrétariat pastoral et paroissial :**

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

### ■ Paroisse de Saint-Blaise

#### VENDREDI 5 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise, Sacre Cœur de Jésus suivie du chapelet et confessions

#### SAMEDI 6 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise, Cœur Immaculé de Marie suivie du chapelet et confessions

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 7 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### LUNDI 8 MARS

18h30 Catéchisme 6<sup>ème</sup> Harmos à l'église de Saint-Blaise

#### MARDI 9 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### MERCREDI 10 MARS

08h15 - 12h00 Passage du Bibliobus devant l'église de Saint-Blaise

#### VENDREDI 12 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h30 Via Crucis (chemin de croix) à Saint-Blaise

#### SAMEDI 13 MARS

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### DIMANCHE 14 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 08h00 - 11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

[paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch](mailto:paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch)

Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

### ■ Paroisse d'Hauterive

#### JEUDI 11 MARS

15h30 Messe et visites au home Beaulieu

### ■ Paroisse de Cressier

#### VENDREDI 5 MARS

19h30 Journée mondiale de prière préparée par les Femmes de l'île

de Vanuatu à l'Eglise de Cressier. Thème : « Bâtir sur le roc » (Mt 7, 24-27)

**Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/votre-paroisse>, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.**

### ■ Paroisse Cressier-Cornaux

#### SAMEDI 6 MARS

17h00 Messe

#### SAMEDI 13 MARS

17h00 Messe

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat

mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch)

et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)

### ■ Paroisse du Landeron-Lignières

#### VENDREDI 5 MARS

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

#### DIMANCHE 7 MARS

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### MARDI 9 MARS

08h30 Chapelle : messe

09h00 Chapelle : adoration - méditation

#### VENDREDI 12 MARS

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

#### DIMANCHE 14 MARS

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat

mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 [ccll@bluewin.ch](mailto:ccll@bluewin.ch)

et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)




**Avenue de la gare 2,  
2072 Saint-Blaise  
[pommedhappy.ch](http://pommedhappy.ch)  
[ecole@pommedhappy.ch](mailto:ecole@pommedhappy.ch)  
032/ 753.06.87**

## AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

### ■ Eglise Evangélique Marin

#### Culte : Dimanche à 10h00

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

## EST-IL JUDICIEUX DE FINIR DES PNEUS D'HIVER EN ÉTÉ

Rien ne l'interdit. Mais si un pneu d'hiver a une profondeur de profil inférieure à 4 mm, ses qualités spécifiques pour la conduite hivernale seront péjorées. Pour des raisons de sécurité, il est déconseillé de « finir » ses pneus usés jusqu'à atteindre la limite légale de 1.6 mm.

Des tests du TCS ont montré que, lorsque les températures sont douces et le sol sec, la distance de freinage d'un pur pneu d'hiver comparée à celle d'un pneu d'été est nettement plus longue. Le profil mais aussi la composition du caoutchouc ne sont pas conçus pour des chaussées sèches et pour des températures estivales.

En roulant en été avec des pneus d'hiver, vous vous exposez aux dangers et inconvénients suivants :

- Stabilité amoindrie en raison des pains de sculptures plus petits
- Vitesse maximale plus basse (moins de profil = danger d'aquaplaning)
- Bruit de roulement plus élevé
- Plus forte consommation de carburant
- Usure plus rapide

### Pneuservice & Accessoires Musitelli Sàrl

Dynamise votre véhicule



Route de La Neuveville 22 • 2525 Le Landeron • Tél. 032 751 60 80  
Fax 032 751 61 22 • E-mail: info@pneuservicemusi.ch

## CORNAUX - CRESSIER - LE LANDERON - LIGNIÈRES INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



### INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Mercredi 17 mars 2021 à 19h**

En vidéo conférence (Teams)

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
  2. PV de la dernière Assemblée générale du CAP du 11 novembre 2020
  3. Acceptation de l'ordre du jour
  4. La parole aux animateurs
  5. Nomination du nouveau Bureau
  6. Proposition et adoption de modifications des statuts
  7. Nouvelles du Comité, démissions, admissions, mandats
  8. Comptes 2020
  9. Rapport des contrôleurs de comptes
  10. Acceptation des comptes
  11. Décharge au bureau
  12. Nouveaux vérificateurs de comptes
  13. Communications et divers
- Cornaux, le 2 mars 2021

Le comité de gestion du CAP

## LA TÈNE

### Marin, un village en constante expansion



**Eh oui, il est bien loin le temps où il n'y avait qu'un seul collège à Marin.**

C'était l'époque des 12 agriculteurs avec leurs vaches qui allaient boire aux fontaines du village, c'était aussi l'époque avec 800 habitants où tout le monde se connaissait. Il y avait les épiceries à la rue Louise-Meuron de Mme Gafner et plus bas, Zimmermann. Il y avait aussi la coopérative et la laiterie, tout était au centre du village, autour du Lion d'Or et de l'Hôtel du Poisson. On voit encore les sommelières de l'hôtel, les menus sur les bras, traverser la route (celle-là même qui, non bétonnée, reliait Neuchâtel et Berne, sans limitation de vitesse) pour aller servir les clients sur la terrasse en face, au-dessus de la place où se trouve actuellement la BCN. Le collège, quant à lui, n'abritait que 3 salles de classe avec des degrés divers, ainsi que le bureau communal cher à Maurice Luder et à sa fille Josette. A côté se trouvait le hangar des pompiers et derrière, il y avait ce qu'on appelait les barres et un cheval d'arçons. Et il y avait la fameuse haie de la famille Bernasconi, laquelle demandait 1 franc lorsqu'on souhaitait récupérer un ballon ayant atterri sur sa

propriété. Et c'est en 1959 que fut inaugurée la Maison de Commune, ce qui provoqua le déménagement de Maurice Luder car une nouvelle administration fut créée. Puis il y eut avec le développement du village, la construction du collège Billeter avec enfin une salle de gymnastique qui sert aujourd'hui à l'organisation des «Midnight La Tène». Puis, dans les années 70, on construisit encore le collège des Tertres avec une salle dédiée aux manifestations communales, la salle de l'Espace Perrier n'existant pas encore. Ce fut ensuite dans les années 80, au vu du développement du village, que germa l'idée d'une grande salle dans la ferme Perrier nouvellement acquise par la Commune. Après l'inauguration en 1991 assortie d'une revue de près de trois heures présentée par les politiciens de l'époque, le développement continua avec la construction de la CSUM et une deuxième salle de gymnastique et des classes supplémentaires. Et ce n'est certainement pas terminé vu le développement de la Commune et les nombreuses constructions en devenir. Où va t'on s'arrêter?

RS



**Tôlerie**  
**Peinture**  
**Jantes**  
**Vitres teintées**  
**Grêle**

**Carrosserie de Cornaux**

Chemin des Nageux 7  
2087 Cornaux  
Tél. 032 757 17 37  
c.cornaux@hotmail.com

## LA TÈNE

**CPME : une Assemblée générale par correspondance !**

**C'est une participation plus que réjouissante qu'a connu cette assemblée par correspondance du Club de pétanque, avec 273 bulletins retournés à la secrétaire Babette Reichard, dont 188 valables et une majorité à 95. Le dépouillement effectué par Sylvia Python et Johnny Hützli a donné les résultats suivants :**

- Les comptes et le budget ont été acceptés par 186 voix et 2 abstentions ;
- Les 3 rapports sont acceptés par 187 voix et 1 non, donnant décharge au comité ;
- Le Président Fabrizio Guizzardi est élu par 181 voix, 1 non et 6 abstentions ;
- Le caissier Daniel Jolidon est élu par 184 voix et 4 abstentions ;
- La 2<sup>ème</sup> secrétaire Evelyne Varrel est élue par 181 voix, 2 non et 5 abstentions ;
- Les mandats de Joseph Carlino, Babette Reichard et Daniel Loquet sont reconduits par 185 voix et 3 abstentions ;
- Les vérificateurs François Reginelli, Raphaël Bühler et Michel Hyvernat sont élus par 184 voix et 4 abstentions ;
- Vital Caiocca et Claude Bodmer sont nommés membres d'honneur du CPME par 186 voix, 1 non et 1 abstention.

Dès le 20 février 2021, le comité sera ainsi composé de Fabrizio Guizzardi (Président), Joseph Car-

lino (vice-président), Daniel Jolidon (caissier), Babette Reichard et Evelyne Varrel (secrétaires) et Daniel Loquet (membre). C'est donc après deux ans que le Président Samy Siegenthaler a quitté ses fonctions. Le caissier Gérald Bonny a lui quitté son poste après 20 ans aux cordons de la bourse. Une attention leur a été remise. Le secrétariat fonctionnera en binôme jusqu'à la démission de Babette Reichard, qui ne renouvellera pas son mandat. Au 31 décembre 2020, le club comptait 273 membres avec 34 nouvelles admissions et 32 démissions, dont 15 pour non-paiement des cotisations. Chacun déplore par ailleurs le décès de Lia Ruegger, membre du club depuis de nombreuses années. Les cotisations du club restent inchangées, soit CHF 50.- pour les membres individuels et CHF 70.- pour les couples. La saison 2020 du Club de Pétanque a été perturbée par les restructurations de la Confédération et du canton de Neuchâtel, dues à la pandémie de Covid-19. Toutes les manifestations ont été annulées, sauf le Tournoi du 1<sup>er</sup> Mars et celui du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Club. La buvette a dû être fermée, de même que plusieurs pistes, suite à l'interdiction d'accès sur le site du CPME. Idem pour la fête du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Club, qui a dû être réduite au minimum malgré le fait qu'un comité ad hoc avait été créé pour l'occasion. Un grand merci à Sandra et son équipe.

La soirée de gala prévue a aussi dû être annulée, tout comme les tournois prévus. Quelques bonnes nouvelles malgré tout : une magnifique fresque dessinée et offerte par Edouard Fasel se trouve désormais sous le couvert. Par ailleurs, lors du repas, Gérard Simon a offert à chacun un sympathique cochonnet avec l'inscription «CPME 2000-2020». Un grand merci à ces deux membres.

**Message du nouveau Président**

En préambule, Fabrizio Guizzardi a remercié l'ancien comité, l'ancien Président Samy Siegenthaler, ainsi que les bénévoles. Il a choisi de se présenter à ce poste car il a trouvé des personnes attachantes et intéressantes avec une bonne ambiance, même si l'année 2021 risque de ne pas être plus attrayante que 2020. Il a terminé en parlant des nouveautés et en citant les tournois à venir. Son souhait pour cette année, c'est de pouvoir équiper les installations lumineuses de monnayeurs à jetons afin que les gens puissent venir jouer le soir. Il a terminé en appelant les membres à conserver la camaraderie actuelle, avec l'espoir que cette pandémie s'arrête bientôt.

**Manifestations à venir**

Des matchs en doublettes ou triplettes, selon le nombre de joueurs, sont prévus les mardis 13, 20 et 27 avril, 4, 11, 18 et 25 mai, 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 juin (ainsi que le jeudi 24), puis, en juillet, le jeudi 1<sup>er</sup>, mardi 6, jeudi 8, mardi 13, jeudi 15, mardi

20, jeudi 22, mardi 27 et jeudi 29, et en août, le mardi 3, jeudi 5, mardi 10, jeudi 12 et mardi 17 ; sans oublier le souper du jeudi 19. Les matchs durent entre 45 et 55 minutes, avec la fin des inscriptions fixée à 19h15. Tournoi réservé aux membres du CPME. Classement au meilleur des 20 soirées. Souper offert aux participants qui ont participé à au moins 20 soirées. Programme championnat CPME, du 18 mars au 27 mai en doublettes ou triplettes avec matchs aller et retour qui se dérouleront sur 8 pistes. Demi-finales jeudi 3 et jeudi 10 juin et finales le 17 juin 2021. Il y aura encore le championnat en doublettes et triplettes formées (inscription CHF 40.- par équipe avec pour le vainqueur CHF 250.-, soit le 40% de la cagnotte), ainsi que le championnat d'automne allant du 1<sup>er</sup> septembre au 3 novembre avec une finance d'inscription de CHF 3.-. Et bien sûr, sous réserve de la situation sanitaire et des restrictions imposées, les tournois des Sociétés locales, du Vendredi-Saint, Open, de la Tène, la Journée du Club et pour terminer la soupe à la courge, les marrons avec Adriano et sa mandoline et le tournoi de Noël organisé par Sandra et Edouard. Décidemment, au CPME, on ne s'ennuie pas !

RS

## NEUCHÂTEL

**Réouverture du CDN et Centenaire de Friedrich Dürrenmatt**

**Les mesures sanitaires s'ajoutant aux travaux requis au Centre Dürrenmatt, Neuchâtel (CDN), ce ne sont pas moins de 7 mois de fermeture qui se sont achevés vendredi 3 mars dernier avec l'ouverture de l'exposition «Friedrich Dürrenmatt et la Suisse» [jusqu'au 4.7.021]. Un événement qui entame les multiples manifestations prévues non seulement à Neuchâtel, mais aussi à l'étranger (notamment Strasbourg et Heidelberg) pour marquer l'année du centenaire de Dürrenmatt.**

«Je peins comme un enfant», aimait à dire l'artiste bernois, qui se déclarait aussi «Ecrivain dehors, peintre dedans». Et comme à l'âge de 20 ans (1941), à la question «Dois-je peindre ou écrire?», se sentant «Poussé vers les deux», il optait pour «Le choix des deux», c'est très

naturellement que pour la célébration de son centenaire, le CDN a collaboré avec les Archives littéraires suisses (ALS), sous la direction de la Bibliothèque nationale suisse (BNS). En clair, en s'efforçant de mettre en exergue le dialogue intérieur entre l'œuvre picturale et l'œuvre littéraire de Dürrenmatt, le CDN attise et nourrit la curiosité des visiteurs/ses en cette année 2021, par le développement de facettes jusqu'ici relativement peu exploitées de l'écrivain-artiste. Peut-on aller jusqu'à dire que son univers pictural, inspiré de la mythologie grecque, prolonge son œuvre dramatique ? La réponse vient de Dürrenmatt lui-même : «Je peins pour la même raison que j'écris : parce que je pense». Points d'ancrage au CDN : repères Soucieux de s'ouvrir à tous les publics, le CDN se réapproprie son

exposition permanente par le biais d'un accrochage revisité. A relever également des visites guidées inédites, mais bien évidemment devenant effectives dès que les mesures sanitaires le permettront.

«Friedrich Dürrenmatt et la Suisse» La première des trois expositions temporaires prévues, «Friedrich Dürrenmatt et la Suisse», s'attache à la manière si spécifique de l'écrivain-dramaturge et de l'artiste de pénétrer les arcanes de la Suisse et de son évolution dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Alors que l'idée de son pays n'a de cesse de l'accaparer, le Bernois peut s'y montrer aussi proche que distant, dans l'amusement autant que dans la sévérité. Y transparait ainsi une Suisse en mouvement, autant qu'affublée de ses mythes patriotiques. Cette exposition est l'occasion de

la publication d'un nouveau Cahier du CDN (no 25) «Friedrich Dürrenmatt et la Suisse», édition bilingue français-allemand, en vente au CDN ou par le biais du site. Par ailleurs, à suivre jusqu'à l'automne 2021 la publication en 3 volumes de «Parcours et détours avec Dürrenmatt», édition également entièrement bilingue de l'exploration de la complémentarité «œuvre littéraire - œuvre picturale», en collaboration avec les maisons d'édition Steidl et Diogenes, sous la direction de Madeleine Betschart, responsable du CDN, et Pierre Bühler.

L'agenda complet du centenaire est accessible sur : [www.duerrenmatt21.ch](http://www.duerrenmatt21.ch).

Denise Frossard

## LE LANDERON

# ASSEMBLÉE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉPURATION DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIÈRES, DE LA NEUVEVILLE ET DE NODS (SIEL)



**Afin de respecter les mesures de sécurité liées au Covid-19, les membres du SIEL se sont retrouvés à nouveau hors murs de la STEP, à l'Aula du C2T, mardi de la semaine dernière, afin de procéder aux nominations du bureau du Conseil intercommunal et du comité pour une période de 4 ans.**

Tout étant mis en place pour la tenue de cette séance, le bureau provisoire pouvait siéger sous la présidence de M. André Gorgé (doyen d'âge) et du secrétaire, M. Basil Kraus (benjamin). L'appel ayant été fait, il s'est

agi pour les délégués de procéder aux nominations prévues à l'ordre du jour.

### **Nomination du bureau du Conseil intercommunal**

Sur propositions, les membres du bureau du Conseil intercommunal sont élus par applaudissements, soit, M. Jean-Marc Jeanneret, président - M. Aurèle Schleppey, vice-président - M. Raphaël Humbert-Droz, secrétaire.

M. Jeanneret prend ensuite la direction des débats en remerciant l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée.

### **Nomination du comité**

Sur propositions, les membres du comité sont élus par applaudissements, soit: Jean-Claude Scherler, président - Yves Jakob, vice-président - Serge Gaillard, secrétaire - Philippe Botteron, secrétaire adjoint - Jean-Claude Egger, membre - Christian Ferrier, membre.

Membres avec voix consultatives, M. Didier Honsberger, administrateur des finances de La Neuveville et M. Michel Hinkel, administrateur communal du Landeron.

En prenant la parole pour adresser ses remerciements à l'assemblée, le président souligne que la composition du comité est bien représentative des communes du SIEL.

### **Divers**

Jean-Claude Scherler propose aux nouveaux membres de profiter d'une visite la STEP sur réservation dès que cela sera possible tout en soulignant l'intérêt d'une telle visite.

### **Prochaines séances**

Mardi 23 mars 2021 à 18h30 (comptes 2020 et modification du règlement)

Mardi 26 octobre à 18h30 (budget)

Rendez-vous étant pris, le président clos la séance en souhaitant à chacun une excellente soirée.

### **Délégués du syndicat**

Délégués du Landeron: Bovet Stephan, Chételat François, Devenoges Jacques, Gremaud Cédric, Jeanneret Jean-Marc, Perrenoud Stéphane, Perret-Gentil Roland, Ruiz Françoise, Voirol Christophe.

Délégués de Lignièrès: Bonjour Fabrice, Humbert-Droz Raphaël  
Délégués de La Neuveville: Burkhalter Luc, Canepa Mel, Gorgé André, Gutmann Tony, Hofstetter Robert, Kraus Basil, Olivieri Giuseppe, Schleppey Aurèle

Délégués de Nods: Sunier Romain, Ventrice Pascal.

### **Station d'épuration**

Chef de station: Girard Jean-Claude, mécanicien: Tanner Pierre-Alain.

cp

## LA TÈNE

### **Vous rappelez-vous du café de la Fleur-de-Lys ?**

**Qui se souvient du café de la Fleur-de-Lys, qui se trouvait en haut de la rue du même nom ? On descendait quelques marches pour y accéder.**

En face du café, il y avait un jeu de quilles en plein air. Les gens qui lançaient la boule étaient à l'abri (abri qui existe encore aujourd'hui), tandis que ceux qui remettaient les quilles en places étaient à découvert et se retrouvaient ainsi parfois sous la pluie. C'était un bistrot sympa, le rendez-vous favori des gens du haut du village. Avec l'Hôtel du Poisson et le Lion d'Or (lieux préférés des gens du bas du village), il faisait office d'établissement à Marin.

Malheureusement, si le bâtiment existe toujours, le café de la Fleur-de-Lys, lui, a disparu. Il fut le théâtre de quelques « camphrées » mémorables, tant il est vrai que l'époque était moins regardante sur la consommation d'alcool... En termes de cuisine, il était toutefois moins réputé que l'Hôtel du Poisson (seul hôtel de la commune), renommé loin à la ronde pour ses filets de perche et son entrecôte double. Le café de la Fleur-de-Lys manque dans ce coin où il n'y a plus ni restaurant, ni jeu de quilles.

RS

## LA NEUVEVILLE

### **Tennis Club La Neuveville**

#### **Situation en ce début du mois de mars 2021**

Se fondant sur les décisions du Conseil fédéral, il est possible de jouer au tennis mais en respectant les dispositions sanitaires. Le club house est fermé jusqu'à nouvel avis mais pour des raisons pratiques et d'hygiène, le comité a décidé de laisser ouvert 1 WC. La réservation est obligatoire.

Il semble que de nouvelles décisions seront prises le 22 mars prochain par les organes responsables de la Confédération. Mais au moins, il est possible à nouveau de pratiquer notre sport favori.

#### **Les news de Damien**

Damien est obligé de se déplacer à l'étranger pour participer à des tournois. Après 3 tournois consécu-

tifs en Turquie, il part cette semaine pour 3 nouveaux tournois en Croatie. Comme il n'y a que peu de tournois organisés en Europe, le niveau est très élevé. Avant d'entrer dans le tableau principal, Damien doit déjà gagner 3 matches de qualification, ce qui n'est pas évident. Les joueurs qui évoluent d'habitude dans des « Challenger » s'inscrivent dans les « Futur » avec comme conséquence une amélioration du niveau. Exemple au dernier tournoi de Turquie, Damien a été confronté au 350<sup>ème</sup> joueur mondial ce qui est exceptionnel. La vie de joueur professionnel n'est pas facile en ces temps de pandémie. Bonne chance pour ces prochaines compétitions.

Le rédacteur du TC

# Meneo Energie SA

Présentation  
Compétences

**MENEO ENERGIE est votre partenaire dans le domaine de l'énergie et du confort.**

Notre volonté est de devenir votre partenaire pour une approche technique, écologique et économique de vos installations. L'ensemble de nos prestations s'inscrit dans le cadre d'une recherche permanente de solutions de qualité, alliant efficacité et maîtrise des coûts. Nous pouvons vous accompagner dans les projets de nouvelles constructions, dans l'optimisation, le suivi ainsi que dans l'entretien de vos installations.

**Nous sommes à votre écoute pour trouver la solution la plus adaptée répondant au mieux à vos besoins. Nous sommes actifs tant dans le cadre d'habitats privés, d'infrastructures publiques que dans des environnements professionnels et industriels.**



## Nos secteurs d'activités

### Installations et rénovation

- Elaboration de projet, installation de production de chaleur, PAC, bois-pellet, solaire, mazout, gaz, installation sanitaire, ventilation et climatisation. CVCFS

### Services

- Dépannage, entretien abonnement annuel, audit et optimisation d'installation technique

### Etudes et conseils

- Elaboration de projet, étude tant d'investissement que technique, organisation générale et conduite de projet

## Une entreprise de proximité

Av. Champs-Montants 14b – 2074 Marin

Rue de la Serre 91 – 2300 La Chaux-de-Fonds

## Flexibilité

### Un service de dépannage 7/7 jours

Pendant les heures de bureau

032 755 70 70

032 944 70 70

Permanence téléphonique

0848 20 30 40



Une alliance parfaite

Meneo Energie SA, filiale du groupe [www.haelg.ch](http://www.haelg.ch)

HAUTERIVE

# Choisis un métier qui te plaît et tu n'auras plus besoin de travailler un seul jour de ta vie



Les agendas de Martial Eymann : 24 années de bonheur

**C'est la devise que Martial Eymann, responsable du Service Technique à Hauterive a mise en application pour sa vie professionnelle. Nous revenons sur cette carrière professionnelle, emplie d'humanité et d'empathie pour toutes celles et tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer.**

Né en 1956, pur Neuchâtelois, il habite le chef-lieu une grande partie de son enfance et adolescence et très tôt il arpente les rues ou plutôt le terrain de foot de Hauterive. La fête d'automne a été le déclencheur pour qu'il vienne habiter à Hauterive. En 1989 il s'y établit pour y élever sa famille et y œuvrer dans les sociétés

locales, en particulier au FC Hauterive.

Il apprend le métier de monteur-électricien et travaille dans plusieurs entreprises de la région jusqu'à la crise de 1988 et son licenciement. Il découvre alors les plans sociaux (il monte même à Berne pour faire valoir ses droits). Il retrouve du travail dans une entreprise d'électricité du bas du canton et y reste jusqu'en 1997. Au fond de lui-même, il envisage de changer de voie et il postule à la commune de Hauterive. Les deux premières tentatives se révèlent infructueuses, mais à la suite du renoncement du deuxième nommé, la commune de Hauterive

se rapproche de lui. Il accepte et le 1<sup>er</sup> juin 1997 il entre au service de la commune d'Hauterive. Il y découvre, comme il le dit lui-même, non pas un mais mille métiers qu'il faut quotidiennement pratiquer. Il apprend à trouver le plus rapidement la solution aux problèmes qui ne manquent pas de surgir: fuites d'eau, arbres tombés, éclairage défectueux. Il n'arrive pas en dresser une liste exhaustive tant la diversité de son job est grande. Il règle aussi les quelques incidents qui ont égrenés sa vie professionnelle tel celui qui a vu une propriétaire voir un de ses arbres abattu par erreur par ses services. Il va lui-même discuté avec elle et l'affaire s'est réglée avec 2 bouteilles de vin et la promesse qu'il fait de replanter un arbre aussi grand que celui abattu. Comme Martial Eymann est un homme empathique et très humaniste, il réagira encore positivement à la demande de ladite propriétaire pour des débordements dans sa cave.

Pour lui Hauterive n'a pas beaucoup changé mais le travail lui s'est complexifié. Il a dû par exemple faire un cours sur les produits toxiques, connaître les analyses de l'eau plus exigeantes. Dans les cours qu'il suit, il apprend à connaître les chefs des autres communes, des plus grandes aux plus petites, et à leur contact il approfondit ses connaissances et ses relations qui pour certaines deviendront des amitiés.

Au lancement du projet «La Suisse bouge», projet qui prévoyait durant une semaine de proposer des activités sportives entre communes sous forme de défi, il s'approche de la commune de Hauterive pour que celle-ci y participe. En 2010 il devient coordonnateur sportif et organise des manifestations sportives telles des marches sportives, du yoga ou autre Zumba. Lors de cette période,

il apprend à travailler avec les politiques. Il est reconnaissant aux politiques de Hauterive de lui avoir fait confiance dans cette voie sportive qu'il a instaurée dans la commune. Il s'occupe encore du passeport vacances.

Il ne se souvient pas d'anecdote triste, mais il a vécu quelques situations cocasses qu'il aime raconter. Celle de l'habitant de Hauterive qui l'appelle un matin et lui dit que, malade la veille au soir, il a dû vomir et que son dentier est tombé dans la cuvette des WC montre toute la disponibilité de Martial Eymann. Il va ouvrir toutes les grilles du village entre l'habitation du malade et le lac pour essayer de retrouver le dentier, malheureusement sans succès. Celle des moutons échappés d'un enclos lui a laissé un souvenir douloureux: lors des tentatives de récupération, un des moutons le charge dans le dos et le blesse légèrement. Celle des vaches qu'il a fallu aller récupérer à 2 heures du matin montre que ce métier ne se satisfait pas des horaires de bureau.

L'incendie de la maison au centre du village en 2017 lui laisse encore aujourd'hui un sentiment de tristesse pour les habitantes et les habitants de l'immeuble qui ont été marqué(e)s par cette catastrophe.

L'heure de la retraite a sonné, mais il n'abandonnera pas certaines de ses activités, telles que la formation de ses collègues à l'entretien du terrain de football synthétique, la coordination sportive ou la conciergerie de son immeuble. Mais surtout il désire passer plus de temps avec son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Bon vent Martial et sois sûr que les habitantes et les habitants de Hauterive te sont reconnaissants de tout ce que tu as fait pour la commune durant ces 24 ans d'engagement.

DJ

**GARAGE - CARROSSERIE**  
**JEANNERET**  
 2037 MONTMOLLIN  
 Véhicule de prêt **GRATUIT**  
 TOYOTA spécialiste  
 Yaris 4X4  
 032 731 20 20

**IMPRESSUM**  
 Tirage: 10'500 ex.  
 Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel  
 Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch  
 Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch  
 Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch  
 Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise  
 Abonnement: 92 francs  
 Délai pour les textes: mardi 17 h  
 www.messeiller.ch

## LA TÈNE

# Un conseil général marqué par le COVID



Le grand argentier a le sourire (si, si...)

### Judi dernier, le conseil général de La Tène a tenu séance.

L'ordre du jour était copieux, car il s'agissait de valider le budget de la commune et accepter certaines modifications aux règlements communaux des finances (RCF) et à celui général de commune (RGC).

Le président Philippe Mattmann ouvre la séance et procède, après validation du dernier procès-verbal, à certaines nominations :

- Suite à la fusion de Neuchâtel avec ses voisines, La Tène s'est vu attribuer un siège supplémentaire dans les instances de l'EOREN. Madame Teresa Remexido (Verts) l'occupera.
- Suite à une modification de ses règlements internes, le conseil du syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL) a attribué un siège supplémentaire à La Tène: Monsieur Philippe Mattmann (PST) siègera dans ledit conseil.
- Toujours suite à la fusion de Neuchâtel, un siège au conseil intercommunal du syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel a été attribué à La Tène, siège qui sera occupé par Madame Isabelle Paroz (PLRT).

### Un budget COVID-compatible

Le grand argentier de la commune Yannick Buttin détaille ensuite le budget 2021, budget fortement impacté par le COVID.

- La réforme fiscale cantonale arrive à son terme (seul le taux de couverture de la part de l'impôt concernant la gestion des déchets sera modifié à la baisse en 2022).
- La péréquation financière pénalise à nouveau la commune après

seulement une année d'embellie.

- L'impact des manques de recettes et du surplus des dépenses dues au COVID ont été prises en compte et les environs 1,1 millions de perte seront compensés par un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle.
- Les investissements seront maintenus pour encourager les entreprises locales.

La commission financière, par son président Frédéric Ryser, précise que, sans les impacts du COVID, le budget 2021 aurait été équilibré. La commission financière s'est réunie deux fois pour analyser le budget et ces quelque 30 remarques et questions ont trouvé un écho souvent favorable de la part du conseil communal. Il met en évidence deux trois points qui impactent lourdement les finances de la commune comme l'EOREN ou la péréquation. Il conclut que le budget peut être accepté mais encourage le conseil communal à dépenser chaque franc des deniers publics comme s'il s'agissait de son propre argent.

L'Entente de la Tène approuve le budget mais estime que les finances de la commune sont encore fragiles et qu'il est important de les renforcer.

Le rapporteur du parti libéral-libéral apprécie la qualité du rapport mais relève que la péréquation nous est à nouveau défavorable. Il relève quelques points sur lesquels ses collègues ont émis des réflexions négatives, tel que l'externalisation de la distribution des commandements de payer, le forfait de CHF 25'000.- par projet pour études de cas qui cache peut-être un manque de formation interne qui devrait être corrigé et critique le plan financier des trois

prochaines années. Il conclut que le PLRT acceptera le budget.

Les Verts-libéraux saluent l'intelligence du CC pour avoir intégré les effets du COVID dans le budget mais craignent que le futur proche des finances communales n'aille pas vers le beau. Ils seront attentifs à ce que les dépenses ne prennent pas l'ascenseur. Ils acceptent budget tel quel. Les verts s'inquiètent de devoir puiser dans la réserve bien que conscients qu'il n'y a pas d'autre solution. Ils se réjouissent de l'apparition ou du maintien de budgets alloués à des projets qui leur tiennent à cœur. Ils regrettent le manque d'investissement en relation avec l'écologie (panneaux solaires sur les bâtiments communaux par exemple). Le budget passera la rampe chez eux.

Le parti socialiste salue globalement le budget présenté. Il encourage la collectivité, dans ces moments de crise, à investir pour soutenir l'économie locale. Pour lui aussi le budget ne sera pas combattu. Comme la lecture de détail n'apporte aucun commentaire ni remarque, c'est à l'unanimité que le budget 2021 est accepté.

### Révision partielle du RCF

Le fait que toute dépense de plus de CHF 5'000.- doit faire l'objet d'un investissement réduit la marge de manœuvre des conseillers communaux et, dans un monde qui demande un temps de réaction toujours plus court, il est important d'avoir une plus grande souplesse et moins de bureaucratie. C'est pourquoi le conseil communal demande ces modifications des articles régissant sa compétence financière lors d'un crédit d'engagement (passe de CHF 30'000.- à CHF 50'000.- avec une limite globale à CHF 200'000.-) et d'un dépassement de crédit (avec les mêmes montants). Aucun parti ou groupement ne combat ce point de l'ordre du jour et sur recommandation des commissions réglementaire et financière, les modifications sont acceptées à l'unanimité.

### Révision partielle du RGC

Comme le RGC le permet, chaque parti ou groupement peut faire appel à des suppléant(e)s en cas d'absence d'un membre du conseil général. Le canton ayant modifié le nombre des conseillers généraux suppléants, la modification au niveau communal doit être faite.

Le délai pour l'envoi de la convocation à une séance du Conseil général avait passé provisoirement (à la demande des présidents de partis et groupement) de 10 à 20 jours. Il fallait légiférer cette modification.

En relation avec ce nouveau délai,

le délai pour déposer une question écrite doit aussi être modifié (de 15 à 25 jours)

Les tâches incombant à la commission des travaux publics et des services industriels (ComTPSI) sont appelées à augmenter. Le nombre actuel de 5 membres est jugé insuffisant. 2 membres supplémentaires doivent être nommés.

Ici aussi c'est à l'unanimité des membres présents que les modifications sont acceptées.

### Motion « Chauffage à distance »

Le motionnaire Jérôme dépose une motion demandant au Conseil communal de mener une réflexion autour de l'opportunité de relier la Tène à un chauffage à distance ou à développer notre propre système de chauffage à distance. Il tient à rappeler que, malgré le fait que nous soyons une nanogoutte dans l'univers, il est toujours bon de s'engager dans des solutions durables. Le chauffage à distance en est une. Un projet pour tout l'entre-2-lacs entre le groupe E et la raffinerie de Cressier est à bout touchant et la demande au CC de s'y intéresser est le but de cette motion. Le soutien à celle-ci étant unanime, tant du côté du conseil général que du conseil communal, il incombe maintenant à ce dernier de présenter un rapport dans les 6 mois.

### Motion « piste cyclable entre La Tène et Saint-Blaise »

Cette motion, déposée par Laurent Amez-Droz, demande au CC de réaliser une piste cyclable continue entre les communes de Saint-Blaise et de la Tène, une attention particulière devra être observée pour que le trajet serve les 2 bâtiments scolaires. Une coordination entre les 2 communes est demandée et une motion identique est déposée à Saint-Blaise. Dans son développement, il insiste sur le côté sécuritaire de cette piste et souligne les efforts que nous devons encore faire pour renforcer l'image verte de notre Commune.

Après avoir entendu le président de la commission de la circulation, des transports et de l'agglomération qui tient à préciser la différence entre une piste cyclable (séparée de la route) avec une bande cyclable (qui peut être une partie réservée de la route), le conseil général unanime accepte la motion qui mandate le CC de se pencher sur ce sujet.

Le conseil communal annonce que le prochain conseil général sera remplacé (faute de matières) par une séance de formation sur le fonctionnement général de la commune.

Le président lève la séance en remerciant les personnes présentes.

Découvrez nos solutions  
**éNERgétiques**

**La domotique une solution de confort**

- ✓ Chauffage + climatisation
- ✓ Éclairage + sécurité
- ✓ Électroménagers
- ✓ Multimédias
- ✓ Visualisation + optimisation

Contactez votre expert en énergie  
Offre gratuite et sans engagement  
viteos.ch / 032 886 0 886

**viteos**  
Smart Home Energies

# Hypothèques à taux fixe

**0,70%\***  
avec assurance  
sismique offerte

Contactez un conseiller pour  
une offre personnalisée.

\* Applicable pour résidence principale  
sous conditions.

**BCN**

[www.bcn.ch/offre07](http://www.bcn.ch/offre07)

## Dans le vent de l'actualité

**18 avril 2021 : le Château en point de mire**

### 21 candidats et candidates à l'assaut d'un des cinq sièges du Conseil d'Etat

**La République de Neuchâtel a ses us et coutumes. Les cinq membres de son gouvernement sont élus par le peuple selon le système majoritaire pour quatre ans. L'élection de celles et de ceux appelés à exercer le pouvoir exécutif du canton de Neuchâtel aura lieu le 18 avril 2021 pour la législature 2021 - 2025.**

Disons-le franchement, la Révolution du 1<sup>er</sup> mars 1848 n'a pas renversé le nom de « Conseil d'Etat » donné au gouvernement du Pays de Neuchâtel. Ce mot est apparu dès 1580. Il fut repris du vocabulaire des institutions royales françaises imitées par les princes de Neuchâtel.

Il est piquant de constater, à cet égard, que les termes de « Conseil d'Etat » et de « conseiller d'Etat » ont survécu aux changements de dynastie dans l'ancien régime ainsi qu'à une révolution qui les a démocratisés.

Pour l'élection du Conseil d'Etat de la prochaine législature, les électrices et électeurs auront à faire leur choix parmi 21 candidats et candidates : quatre PLR : Crystel Graf, Laurent Favre, Alain Ribaux et Lionel Rieder, (établi Marin); trois PS : Laurent Kurth, Florence Nater et Frédéric Mairy; quatre POP : Sarah Blum, Cédric Dupraz, Léa Eichenberger et Julien Gressot; trois Solidarités : Zoé Bachmann, Solenn Ochsner et Dimitri Paratte, un Les Verts.e.s : Roby Tschopp, un UDC : Grégoire Cario, une le Centre : Nathalie Schallenberg; deux Parti Vert libéral : Brigitte Leitenberg et Mireille Tissot-Daguet; un Vote Blanc : Thomas Wroblewski et un Apéro

PTLM (pour tout le monde) : Vincent Gabriel Rollier (établi à Cressier). Deux conseillers d'Etat socialistes : Monika Maire-Hefti et Jean-Nathanaël Karakash se retirent ; trois conseillers d'Etats en place sont candidats : les deux PLR Laurent Favre et Alain Ribaux comme le PS Laurent Kurth. On peut émettre l'hypothèse qu'ils seront élus. Leur compétence a été mise à l'épreuve et reconnue dans la difficile législature qui se termine. Pour les deux sièges restants, c'est la bouteille à encre ; tout est possible. Ce qui fait tout l'intérêt de l'élection.

La tâche des conseillers d'Etat est immense ; leur charge est lourde et complexe. Le prochain choix des électrices et électeurs est, en conséquence, majeur car la République de Neuchâtel devra se remettre d'une crise pour marcher d'un pas sûr vers un avenir qu'on espère serein.

Notez ceci : dans ses premières années d'existence, la République pouvait compter sur une cinquantaine d'employés ; on en dénombrait une centaine en 1900. Aujourd'hui, les fonctionnaires de l'Etat (sans le personnel enseignant) sont de l'ordre... de 2'500 EPT (équivalents plein temps) ! Les défis, qui seront ceux de la République jusqu'en 2025, seront d'un autre ordre que celui de servir un « Apéro Pour Tout Le Monde »... comme le souhaite un des candidats à la prochaine élection du Conseil d'Etat !

Claude Zweiacker